

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste

Agent administratif – Direction des Affaires financières – Comptabilité budgétaire
Stéphanie LACOUR

Identification du service

Pôle administratif Hôpital R. Boulin
Service administratif fonctionnant du lundi au vendredi

Rattachement hiérarchique

CF organigramme de la DAF

Rattachement fonctionnel

Sa fonction la met en relation avec les différents services de l'hôpital et de la Direction commune : administratifs, cliniques et logistiques, ainsi qu'avec les fournisseurs et le Trésor Public

Le cadre de référence

La Loi Hospitalière et les différents textes d'application en vigueur

Organisation du travail

- Travaille sur PC sur le logiciel de gestion économique et financière (CPAGE GEF et GAP) et utilise les logiciels de bureautique (WORD, EXCEL, Outlook)
- Organise son travail dans le cadre organisationnel du service, de la direction commune des services financiers des Hôpitaux du Nord Gironde, en fonction des tâches qui lui sont confiées et de leurs échéances.
- Peut être amenée à proposer toute modification ou innovation permettant d'améliorer l'organisation du travail sur son poste ou dans le service
- Temps de travail :
 - Temps plein : 38h42 hebdomadaire
 - Décompte horaire
 - Plage horaire du service : 8h/17h30 avec une quotité horaire journalière 7h41/jour max sauf nécessité de service, horaire à définir en fonction de l'organisation du service.

Description des tâches :

- Traitement des factures en liquidation souple (sous traitance à caractère médicales, essentiellement) après validation du service concernée ;
- Création et mise à jour du fichier fournisseur ;
- Centralisation quotidienne du mandatement et régulation de la date paiement.
Le gestionnaire comptable de la DAF est en contact directement avec les équipes de la trésorerie hospitalière. Il coordonne les mandats mis en instance et/ou rejetés par la trésorerie et fait le relais avec les gestionnaires de l'établissement.
- Assure le contrôle, la liquidation, la rectification des comptes en anomalies et le mandatement de la paie obligatoirement en binôme avec une collègue des dépenses.
- Procède au mandatement des emprunts à régulariser et à échéance ;
- Mandatement des loyers ;
- Assure la liquidation et le mandatement des régies d'avance afin de reconstituer l'avance ;
- Etablit en binôme la déclaration mensuelle de TVA pour les activités subsidiaires (calculs et CA3) 1 mois sur 2.
- Gère en intégralité le traitement de la TVA intracommunautaire pour les fournisseurs étrangers : liquidations et mandatement ;
- Travaillant en équipe, elle informe ses collègues de l'état d'avancement du travail, prévient d'éventuels blocages, et signale à son supérieur hiérarchique tout dysfonctionnement, erreur ou anomalie
- Contribue à la mise en œuvre du contrôle interne comptable et financier
- Contrôle de supervision du portail Chorus pour l'ensemble des codes service de l'établissement (alertes sur les retards de traitement, suspension ou rejets non traités....)

- Contribue aux opérations spécifiques de clôture.
- Participe à l'élaboration de l'EPRD et suivi du RIA (Rapport Infra Annuel) pour les comptes affectés à DAF ;
- Demande CPAGE lors d'un problème technique du logiciel CPAGE ;
- Peut être chargée de dossiers particuliers ou enquêtes qu'elle gère elle-même sous le contrôle de son supérieur hiérarchique
- Assure la gestion administrative des régies de recettes et d'avances en collaboration avec l'AAH de la DAF et le Trésor Public : Mise à jour des actes constitutifs, des décisions de nomination, suivi administratifs des PV de régie. Participation ponctuelle aux remises de services ...

Compétences requises

Compétences de base

- Aptitude aux tâches administratives
- Ordre, méthode et respect des délais
- Rigueur et efficacité
- Esprit d'équipe
- Discrétion

Compétences spécifiques

- Connaissances de la comptabilité publique hospitalière M21
- Maîtrise des outils informatiques (CPAGE, Word, Excel, Outlook)

Fiche établie par : Laure Maraldi

Fiche actualisée par : Laure Maraldi le 28 septembre 2026

Le directeur des affaires financières

Sophie Zamaron